

25.03.13

Les élus de l'Afrique de l'Ouest collaborent à l'échelle sous régionale

La Suisse investit 163 millions de francs CFA en faveur du programme de coopération transfrontalière. Il favorise un partenariat entre les élus, la société civile et le secteur privé.



La Direction du développement et de la coopération DDC vient d'octroyer plus de 150 millions de FCFA (300'000 francs suisses) pour permettre aux élus locaux de gérer des projets transfrontaliers. L'accord de mise en œuvre du programme de coopération transfrontalière a été signé le 23 mars dernier. Le Président du conseil des collectivités territoriales de l'UEMOA, Cheikhe H. Soumaré et son Excellence l'Ambassadeur de la Suisse en Côte d'Ivoire, David Vogelsanger ont procédé à sa signature à Abidjan.

Environ 50 millions d'habitants bénéficieront des ouvrages construits aux frontières du Mali, du Niger et du Burkina

L'intégration régionale se renforce

En effet, jusqu'à ce jour, les grandes institutions régionales d'Afrique de l'Ouest avait la charge des projets transfrontaliers. Pourtant, les politiques de décentralisation attribuent cette responsabilité aux élus locaux. Avec ce programme, le conseil des collectivités territoriales de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine renforcera l'intégration régionale.

Des infrastructures aux frontières des pays

Les collectivités territoriales réaliseront trois grands projets de construction. Elles mettront en œuvre un projet hydro agricole et un centre de santé à la frontière du Burkina et du Mali. Aux frontières du Mali, du Niger et du Burkina, le programme soutiendra la construction d'un marché. Au total, 50 millions d'habitants bénéficieront de ces ouvrages. Environ un millier d'élus cogéreront ces réalisations avec la société civile, le secteur privé et les organisations professionnelles.

Des élus en formation

Par ailleurs, le programme proposera aux élus un voyage d'étude en Suisse. Des visites dans les agglomérations franco-suisse leurs permettront de s'inspirer de l'expérience de ces pays en matière de décentralisation. Ils suivront également des formations sur des thèmes divers : gouvernance, uniformisation des tarifs douaniers, régime juridique des activités économiques transfrontalières, harmonisation de la fiscalité....